

## Devenir clerc de notaire après une licence en droit

Par **alpina54**, le **25/03/2024** à **22:58**

Bonjour à tous,

Je suis titulaire d'une licence en droit privé mais n'ayant pas fait le choix de poursuivre un master pour diverses raisons personnelles, j'occupe actuellement un emploi dans le secteur financier dans lequel je ne m'épanouis malheureusement pas. Le droit me manque (il paraît qu'une fois qu'on est tombé dans la marmite...), et j'aimerais m'orienter vers une reconversion en tant que clerc de notaire.

Une brève recherche Google m'amène vers des INFN, mais tout ceci est vague et il y a manifestement plusieurs accès : je voudrait donc en savoir davantage, n'étant pas spécialement à l'aise avec l'idée de reprendre mes études après 3 ans... y accède-t-on sur concours ? Formation ?

Merci à tous !!

Par **Lorella**, le **26/03/2024** à **12:16**

Bonjour,

Vous pouvez lire ici des informations concrètes sur

Diplôme des métiers du notariat (DMN)

<https://www.infn.fr/?formation=diplome-metiers-notariat>

Voici un autre article du site des notaires de France

<https://www.notaires.fr/fr/metier/clerc-de-notaire>

Par **Pierredelune**, le **26/03/2024** à **20:51**

Bonsoir

Voici un sujet sur le notariat

<https://www.juristudiant.com/forum/infos-sur-stage-chez-un-notaire-t5848.html>

En complément d'information, il faut savoir que beaucoup de clerks sont très souvent diplômés notaires (ce qui n'était pas toujours le cas avant mais est devenue très courant par la suite).

A l'époque où je travaillais dans le notariat on suivait la formation de l'école des clerks et il y avait une passerelle pour devenir notaire mais suite à la réforme des instituts du notariat avaient été créés et il me semble qu'ils ne permettent pas de continuer sur le métier de notaire. Aussi même si vous ne voulez pas devenir notaire pour l'instant, ce serait un peu dommage d'être bloqué car rien ne dit que vous ne souhaitez pas passer le diplôme supérieur du notariat plus tard. Il vaudrait mieux faire un master 2 d'autant que vous avez déjà une licence de droit donc une bonne base pour reprendre en master.

Je vous conseille de contacter Olivier sur ce forum, qui est notaire et qui pourrait peut être vous donner des conseils sur le sujet. A l'époque il intervenait souvent sur ce forum je ne sais pas si il passe toujours....

Bonne soirée.